

CYCLE DE CONFÉRENCES PUBLIQUES EN ÉTUDES GENRE 2025-2026

De l'esclave au député.

Race, genre et colonialité
de la représentation parlementaire
en France (1789-1946)

Delphine Gardey

Professeur ordinaire en histoire contemporaine,
Institut des études genre, Université de Genève

Lundi 10 novembre 2025 | 18h15

Uni Mail, salle MR070



Informations sur
www.unige.ch/etudes-genre

Historienne et sociologue, **Delphine Gardey** est Professeure ordinaire à l’Institut des études genre à l’Université de Genève. Elle a au cours de sa carrière développé plusieurs lignes de recherches sur l’histoire sociale des femmes et du genre; dans le champ de la théorie féministe; de l’étude sociale des sciences et des techniques (corps, genre et biomédecine; genre et technologie; genre et science) avec une série de publications à la clef (unige.ch/etudes-genre/fr/equipe/delphinegardey/publications).

En parallèle, elle travaille depuis plusieurs années à une histoire anthropologique et genrée des parlements et à une histoire de la représentation des colonisé-es en contexte républicain français. Gardey Delphine, *Le linge du Palais-Bourbon. Corps, matérialité et genre du politique à l’ère démocratique*, Le bord de l’eau, 2015; *Le corps noir de la République. De l’esclave au député (1789-1946)*, Textuel, 2025.

De l’esclave au député. Race, genre et colonialité de la représentation parlementaire en France (1789-1946)

En 1789, la France inaugure le cycle démocratique avec la déclaration des droits de l’homme, la citoyenneté et l’invention d’une souveraineté populaire qui prend la forme d’une assemblée nationale. Les femmes ne participent pas au festin démocratique. Citoyenneté et députation demeurent des priviléges masculins jusqu’en 1944 et 1945. Mais qu’en est-il des hommes des territoires colonisés? Comment faire République quand on est un Empire? Les colonies doivent-elles (ou non) être représentées à Paris et soumises à la loi commune? Qui est digne d’incarner la souveraineté populaire, de siéger à la Chambre des Députés ou au Sénat, et de légitérer? Quant aux droits obtenus aux Antilles à l’issue des deux actes d’abolition de l’esclavage (1794 et 1848), veut-on les étendre aux nouveaux sujets (Algériens, Indochinois, Africains de l’Ouest et de l’Est) d’un empire colonial en pleine expansion au moment de l’apogée républicaine et parlementaire que constitue la IIIe République (1870-1939)?

La conférence esquissera les caractéristiques oubliées et méconnues de la représentation parlementaire française dans le long terme de son histoire. A l’articulation des rapports coloniaux, de race et de genre, il s’agira de redonner à voir quelques trajectoires exceptionnelles (de Belley à Césaire, en passant par une série d’inconnu-es) et les marges d’autonomie définies par certain-es de ces acteurs-ices pour promouvoir et soutenir les droits de ceux et celles dont ils (et finalement elles) étaient les représentant-es.

Le cycle de conférences publiques en Etudes genre
est organisé chaque année par l’Institut des Etudes genre.

Pour s’inscrire à la liste de diffusion des Etudes genre:
www.unige.ch/etudes-genre/newsletter